

ARRETE n°2007- 215 /MS/SG
portant Intérim du Secrétaire Général

LE MINISTRE DE LA SANTE

- VU la Constitution du 02 Juin 1991 ;
VU le Décret N°2007-304/PRES du 04 juin 2007 ;
portant nomination du Premier Ministre ;
VU le Décret N°200-381/PRES/PM du 10 juin 2007 ;
portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
VU le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant
organisation du Ministère de la Santé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Docteur Larba Théodore KANGOYE, Inspecteur des Services de Santé est chargé de l'intérim du Secrétaire Général du Ministère de la Santé, en mission du 20 au 25 juin 2007.

Article 2 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter du 20 juin 2007, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoins sera.

Ouagadougou, le 21 JUN 2007

AMPLIATIONS :

- 1-CAB
1-SG
1-IGSS
Toutes Directions Centrales
Toutes Directions Régionales
Tous Services Rattachés
2-Intéressés
2-Archives


Bédouma Alain YODA
Commandeur de l'Ordre National

